

**SYNDICAT INTERDÉPARTEMENTAL
POUR L'ASSAINISSEMENT DE
L'AGGLOMÉRATION PARISIENNE**

Accusé de réception en préfecture
075-257550004-20240930-2024-096-DE
Date de télétransmission : 30/09/2024
Date de réception préfecture : 30/09/2024

**Délibération n° 2024-096
Séance du 24 septembre 2024**

Mise en ligne le 30 septembre 2024

Désignation d'un représentant du SIAAP
au sein de la Commission Locale de l'Eau
(CLE) du Schéma d'Aménagement et de
Gestion des Eaux (SAGE) Croult-Engchien
Vieille Mer

Le Conseil d'Administration,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'avis favorable du Comité de Bassin Seine Normandie du 23 février 2010, sur le périmètre du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) Croult-Engchien Vieille Mer,

Vu l'avis favorable de Monsieur le Préfet de Région du 3 juin 2010, sur le périmètre du SAGE Croult-Engchien Vieille Mer,

Vu l'arrêté inter-préfectoral du 11 mai 2011, délimitant le périmètre du SAGE Croult-Engchien Vieille Mer,

Vu l'arrêté préfectoral du 7 septembre 2011, instituant la Commission Locale de l'Eau (CLE) du SAGE Croult-Engchien Vieille Mer et fixant sa composition,

Vu l'arrêté préfectoral du 23 octobre 2014, portant modification de la composition de la CLE du SAGE Croult-Engchien Vieille Mer,

Vu l'arrêté préfectoral n° 2020-15 713 du 28 janvier 2020 d'approbation du SAGE Croult-Engchien-Vieille Mer,

Considérant que la démission de Madame Frédérique DENIS, représentante du SIAAP au sein de la CLE du SAGE Croult-Engchien Vieille Mer induit de procéder à la désignation de son remplaçant,

Vu le rapport de présentation en date du 24 septembre 2024, par lequel Monsieur le Président lui demande la désignation d'un représentant du SIAAP au sein de la CLE du SAGE Croult-Engchien Vieille Mer,

Après en avoir délibéré

Article unique : Approuve la désignation de Madame MANGO-KUÉTÉ en tant que représentante du SIAAP au sein de la Commission Locale de l'Eau (CLE) du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) Croult-Engchien Vieille Mer.

Le Président

François-Marie DIDIER

